



Parcs  
naturels  
régionaux  
de France

Une autre vie s'invente ici

# parcs

LE MAGAZINE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX  
MARS 2020 — N° 85



Grand angle

## Ça bouge dans les centres-bourgs

— p. 09

Défi

## Les Parcs au secours des pollinisateurs

— p. 16

Histoire à partager

## À l'écoute de la faune sauvage

— p. 07



## Corail breton

— Le maërl est cette algue rouge calcaire que l'on trouve sur des fonds plats, vaseux et lumineux, donc à faible profondeur. On en trouve sur toute la côte atlantique mais, dans la rade de Brest, il couvre plus de 5 000 hectares, un record mondial ! Son intérêt vient du fait qu'à l'instar du corail des mers chaudes, il est riche en microcaches. Il peut ainsi abriter jusqu'à 300 espèces différentes, des larves de coquilles Saint-Jacques, de pétoncles et de praires, par exemple. Le Parc d'Armorique est opérateur local du site Natura 2000 de la rade de Brest et participe à Life Marha, un projet européen visant à protéger ces habitats marins particuliers.



# « Mobiliser notre ingénierie pour accompagner nos territoires »

**Michaël Weber**

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

**#MUTATIONS** Il y a un an s'ouvrait le grand débat national. Nous y avons contribué, apporté notre regard sur les fragilités de nos territoires mais aussi leurs potentiels, les aspirations qui nourrissent le quotidien de ceux qui y vivent et travaillent. Nous avons voulu mettre en lumière l'extraordinaire capacité qu'ont ces territoires à se mobiliser pour mettre en valeur leurs richesses et leur potentiel, souvent de manière innovante. Désormais, la densité de l'actualité institutionnelle nous accapare : élaboration de la nouvelle stratégie des aires protégées, lancement du dispositif « petites villes d'avenir », concertation préfiguratrice à la loi « 3D ». En parallèle, les organisations publiques se restructurent avec la création de l'Office français de la biodiversité et la mise en place de l'Agence nationale de la cohésion des territoires.

**#ADAPTATION** Nous devons en être ! Tout d'abord, et comme nous savons si bien le faire, en mobilisant notre ingénierie pour accompagner nos territoires afin qu'ils bénéficient pleinement

de ces nouvelles perspectives. Le ministère de la Cohésion des territoires, en nous y associant, témoigne du rôle important que nous devons y jouer. Sans aucune naïveté, conscients des situations complexes que connaissent ces bourgs en pleine mutation, nous devons poursuivre notre mobilisation.



© Barroch Salmanski

Il s'agit également de nous projeter dans l'avenir : répondre aux aspirations de nos habitants, ancrer solidement notre place dans ce paysage institutionnel en permanente évolution. Cela passe par une réforme de notre structure de gestion. Sa place et son efficacité doivent être à la hauteur de l'ambition de nos projets de territoire. Notre expérience et la maturité de notre

réseau nous permettront, j'en suis convaincu, d'aborder cette évolution avec ambition tout en préservant ce qui fait la réussite des Parcs naturels régionaux : l'adaptation aux spécificités de chaque territoire, l'équilibre entre développement local et préservation des richesses, la mobilisation des partenaires et acteurs. ■

## 05 Territoires vivants

— Sensibilisation lycéenne, marchés d'un nouveau genre ou aires de bivouac pour tourisme itinérant... Le point sur les actualités des Parcs qui ont jalonné le semestre.

## 07 Histoire à partager

— Découvrez l'écoacoustique dans le Haut-Jura, une discipline scientifique qui se base sur l'enregistrement sonore pour étudier les écosystèmes...



# 09

## Grand angle

— Pour sauver les centres-bourgs, le gouvernement a décidé d'un plan de revitalisation. Les Parcs, familiers de ces enjeux, en sont parties prenantes. On vous explique pourquoi.

## 14 Rencontre

— Entretien avec **Éric de Kermel**, directeur de la rédaction de *Terre sauvage*, à l'initiative du prix « Innover à la campagne, j'entreprends là où j'ai envie de vivre », en collaboration avec la Fédération des Parcs.

## 16 Défi

— Préservation des insectes pollinisateurs et Parcs : enjeux, état des lieux et perspectives!

## 18 En pratique

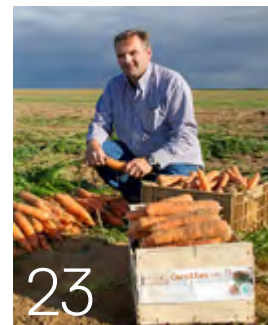
— Tout savoir sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes et sur l'accueil d'ateliers hors les murs dans les Parcs.

## 20 Découverte

— Tours et détours dans le beau pays de la Haute-Dronne, dans le Parc Périgord-Limousin, et le long du chemin de Compostelle, dans le Parc des Causses du Quercy.

## 22 Pêle-mêle

— Tour d'horizon des événements et faits marquants du réseau.





# 23


## Portrait

— **Patrick Bédague**, maire, agriculteur, vice-président de Parc et bien plus encore.



 [fb.com/FederationPNR](https://www.facebook.com/FederationPNR)

 @FederationPNR

 [flickr.com/groups/pnr](https://www.flickr.com/groups/pnr)

parcs n° 85 – mars 2020.  
Directeur de la publication : Michael Weber.  
Rédacteur en chef : Eric Brua.  
Coordinateur : Olivier André.  
Comité de rédaction : Camille Aulas, Jean-Jacques Boussaingault, Yvon Brunelle, Marie-Noëlle Cuevas, Corentin Mathé-Deletang, Malika Nestoret, Guy Poupard, Alice Roy. Relecture : Valérie Petel et Compédit. Rédaction : Camille Aulas, Laurène Champalle, Cécile Couturier, Corentin Mathé-Deletang, Jean-Luc Varin. Conception, conseil et réalisation : CITIZENPRESS Impression : Compédit Beauregard. ISSN : 0982 6246

Photo couverture : photo réalisée par le Pari des Mutations Urbaines dans le cadre du projet « Le bureau des rêves de Saint-Agrève » dans le Parc des Monts d'Ardèche [www.paridesmutationsurbaines.fr](http://www.paridesmutationsurbaines.fr)





Sélection d'actus  
au sein des Parcs  
naturels régionaux



**Les Baronnies provençales, comme tous les autres Parcs de la région Paca, sensibilisent des lycéens à la lutte contre le réchauffement climatique, visites immersives et exemples à l'appui, pour faire en sorte que chaque lycéen de la région vive cette expérience au moins une fois lors de sa scolarité.**



© Astrid Dutrieu / PNTH

**#Soutien aux pollinisateurs, en Scarpe-Escaut et en Wallonie. Les deux Parcs naturels français et belge ont proposé à leurs habitants de s'intéresser et de favoriser la présence des insectes pollinisateurs. Au total, 524 personnes ont suivi des ateliers de sensibilisation, ont mené un suivi photographique ou ont utilisé un kit d'observation pour mieux les accueillir dans leur jardin.**

#avoir



**« Forêts anciennes, cathédrales des Monts d'Ardèche »**

— Un documentariste a réalisé en 2019 un film de 12 minutes sur les forêts anciennes du Parc. Des racines à la canopée, les arbres y racontent leur histoire et se révèlent un immense et unique nichoir écologique. Le Parc s'en sert pour faire de la sensibilisation. Bientôt projeté dans un festival, il a déjà été vu 26000 fois sur Facebook et 2300 fois sur Youtube.

© DR

— Le Parc du Vexin français gère la réserve naturelle des coteaux de la Seine, dont le foncier morcelé complique la gestion. Il accompagne deux communes dans la procédure des biens vacants et sans maîtres afin qu'elles lui délèguent la gestion des parcelles récupérées.

5

CLUBS PHOTOS DU PARC DU LUBERON ONT EFFECTUÉ EN 2018 ET 2019 UNE MISSION POUR RÉACTUALISER L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DU PARC. À RETROUVER SUR [GEO.PNRPACA.ORG/LOBSERVATOIRE-DU-PAYSAGE](http://GEO.PNRPACA.ORG/LOBSERVATOIRE-DU-PAYSAGE)





## #marchés du territoire

Le dernier né des réseaux du Parc de l'Avesnois

— Après « les Boutiques de l'Avesnois » (naissance en 2003) et « Restaurateurs de l'Avesnois » (en 2012), le Parc a déposé en 2019 la marque « les Marchés de l'Avesnois » qui rassemble quatre marchés bio du territoire et quatre marchés de producteurs sélectionnés sur la base d'un cahier des charges coconstruit avec les organisateurs de marchés. Il s'agit donc pour le Parc de soutenir l'économie locale en accompagnant les organisateurs de marchés, les agriculteurs et les artisans-commerçants locaux. 70 producteurs sont ainsi mobilisés, 10 artisans et 120 consommateurs réguliers qui, quand ils relèvent les prix, constatent que les produits y sont moins chers qu'en grande surface...



© FNRMIL

**#Aires de bivouac en Limousin pour le tourisme itinérant... C'est une expérimentation que l'on doit au Parc de Millevaches en Limousin, une excellente idée sans doute promise à**

**un grand développement. Suite à une étude « Itinérance et Prospective », menée par Ipamac (le réseau des parcs du Massif central), le Parc met à disposition, en pleine nature, des aires de bivouac avec trois planchers de bois permettant d'installer des tentes, une plateforme de pique-nique, un foyer cheminée, un point d'eau, un abri pour le bois et des toilettes sèches. On peut aussi y acheter des petits-déjeuners et y louer une tente ou un sac de couchage. Tout ce qu'il faut donc pour passer une nuit correcte d'aventure en connexion complète avec la pleine nature. Une nouvelle expérience à vivre et à partager, en famille si l'on veut et en toute sécurité !**

## Une « réserve biologique dirigée » dans le Parc du Verdon

### UNE FORÊT REMARQUABLE



— La forêt communale d'Aiguines appartient au cercle très fermé des forêts « anciennes ».



Elle abrite une faune et une flore rares dont des hêtres pluricentennaires.

### UN TRAVAIL CONCERTÉ



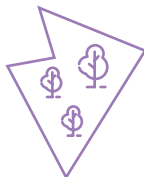
— À la demande de la mairie d'Aiguines, le Parc du Verdon et l'ONF ont mené un long travail d'inventaire et de concertation.

### UN OBJECTIF CLAIR



— Trouver un statut de protection adapté pour préserver cette forêt sur le long terme.

### LA CONSÉCRATION



6 JUIN 2019

— Un arrêté ministériel classe 592 hectares de hêtraie remarquable, soit le tiers de la forêt, en réserve biologique dirigée.

### CE QUI CHANGE...



— Ce statut interdit les coupes à des fins de production de bois ainsi que la création d'aménagements.

### CE QUI DEMEURE...



— La randonnée sur chemins existants et répertoriés reste autorisée, de même que la chasse.



— L'organisation de manifestations collectives, type trails ou courses, est soumise à autorisation.



— Parc du Haut-Jura  
**À l'écoute  
de la faune  
sauvage**

**\_MAGNÉTO, EN MARCHÉ... ET EN PLEINE NATURE, S'IL VOUS PLAÎT!** Au cœur du massif du Risoux, dans le Haut-Jura, tout près de la frontière franco-suisse, quatre magnétophones sont en place. Ils ont été installés sur des arbres, à 2,5 mètres de hauteur. Discrets, ils captent tout ce qui passe dans le périmètre : les promeneurs qui marchent, les skieurs qui filent, les

coups de bec des oiseaux et même le glapissement des renards. Initié l'an dernier par le Parc du Haut-Jura, ce projet a été baptisé dB@Risoux (pour « décibels @ Risoux »). Car le Parc se lance dans l'écoacoustique, une discipline scientifique qui se base sur l'enregistrement sonore pour étudier les écosystèmes. L'expérience est menée en collaboration avec le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et le laboratoire du CNRS de l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne. Elle doit durer quinze ans.

**LE CHANT DU GRAND TÉTRAS**

En plaçant des oreilles, 24 heures sur 24, dans ce massif forestier, scientifiques et techniciens du Parc veulent affiner leur connaissance de la faune sauvage. D'autant que ce terrain, qui couvre 1 800 hectares et culmine à 1 250 mètres, est exemplaire à plus d'un titre. D'abord, il abrite de nombreuses espèces rares ou menacées. Comme le grand tétras – ce gros gallinacé vivant dans les forêts montagnardes de conifères, « espèce relique » de la période glaciaire –, le pic tridactyle, le troglodyte mignon, la chouette chevêchette □

**PROJET**

**\_Objectif :** enregistrer les sons de la faune sauvage dans le massif du Risoux pour en garder la mémoire acoustique et étudier les impacts du changement climatique

**\_Début :** 2018

**\_Résultat :** un protocole scientifique sur quinze ans et une première année de données





d'Europe ou encore le lynx boréal... Des animaux qu'en France on trouve presque uniquement dans le Haut-Jura. De plus, « *Le Risoux est emblématique du milieu des forêts*

*“Dans un contexte de perte de biodiversité, nous voulons garder une mémoire sonore du massif du Risoux.”*

*plus entendre les mêmes sons qu'aujourd'hui ; il est donc important de garder une mémoire sonore du lieu ».*

**DÉFI TECHNOLOGIQUE ET SCIENTIFIQUE** Les magnétophones installés dans le périmètre sont espacés d'un kilomètre les uns des autres et fonctionnent en autonomie. Tous les quarts d'heure, chacun enregistre une minute de son. Soit, chaque année, plus de 140 000 fichiers stockés, récoltés en automne et au printemps, puis traités par des logiciels. Ce qui n'est pas simple... « *Il n'existe pas encore de méthode miracle pour identifier un son, ni reconnaître un animal d'après son cri* », prévient Jérôme Sueur, chercheur spécialisé en écoacoustique au MNHN. Il faut donc avancer pas à pas, en combinant différentes méthodes (analyse de la fréquence, de la rapidité et de la « densité » des sons, analogie avec des cris connus, etc.) et en procédant par recoupements successifs. Pour dB@Risoux, l'équipe du Muséum a déjà conçu un outil sur mesure : un algorithme capable de déterminer automatiquement l'origine d'un son : humaine ou naturelle. « *Résultat : 75 % du temps, des avions volent au-dessus du massif. L'aéroport de Genève est tout proche, nous*

*savions donc que le bruit aérien serait présent... mais pas à ce point ! Cela a probablement une incidence sur les écosystèmes.* » Un élément qu'il va falloir étudier, tout comme l'influence de la météo. Sur les balises acoustiques, des capteurs mesurent aussi la température, la luminosité, le vent ou le taux d'humidité, et prennent des photos. Tout cela permettra de mesurer l'effet des aléas climatiques sur la biodiversité.

**UN PROJET SUR LE LONG TERME** De courts projets de recherche, sur deux ou trois ans, sont menés parallèlement pour étudier spécifiquement certaines espèces. Mais le projet dB@Risoux, dans son ensemble, ne devrait pas se clore avant 2033. « *Étudier les changements de la biodiversité animale d'après le son, c'est très long, précise Jérôme Sueur. Nous sommes ravis de ce projet car généralement, en écoacoustique, les chercheurs n'ont des budgets que sur une poignée d'années. Là, nous avons quinze ans devant nous, c'est exceptionnel!* » En attendant les conclusions scientifiques de cette expérience inédite, les écoutes de l'an 1 ont déjà permis de reconnaître la plupart des espèces connues sur le massif... et l'activité qui s'y déploie : « *On entend une forêt représentative du Haut-Jura, traversée par des routes et pratiquée par les skieurs, les chasseurs, les promeneurs qui parlent ou écoutent de la musique... Ce n'est pas un milieu sous cloche* », explique Marie-Pierre Reynet. Pendant les « temps calmes », on entend tout de même le « bruit » de la neige ou « le chant » de la glace qui craque... « *Et c'est vraiment particulier de saisir ce qui se passe la nuit, là-haut, dans la forêt.* » D'entendre, tout simplement, la nature vivre quand l'homme n'est pas là. ■



Le grand tétras, une espèce menacée.



Un des quatre capteurs sonores installés.



## MAIS AUSSI...

### \_UNE DÉMARCHE QUI DONNE DU (BON) SON

**Le Parc du Haut-Jura et le son, c'est une longue histoire... commencée en 1989.** « *Cette année-là, nous avons souhaité mettre en valeur la dimension sonore du territoire afin de l'appréhender autrement*, explique Marie-Pierre Reynet, chargée de mission culture au Parc. *Nous avons commencé par réaliser un inventaire des sites présentant un intérêt ou une qualité acoustique particulière, une "pureté" dans la qualité du son : combles, crêts, reculées, grottes, gouffres...* » Ces lieux se muent en supports d'événements culturels et artistiques, une politique de valorisation du son à l'échelle du Parc se met en place. « *L'idée est d'inviter le public à être attentif aux sons qui l'entourent, car ils sont une signature du territoire et un élément de notre patrimoine*

*culturel.* » Des actions d'éducation à l'environnement utilisant l'outil sonore sont proposées aux habitants, aux scolaires... Avec le projet dB@Risoux, les enjeux pour le Parc sont aujourd'hui à trois dimensions : scientifique, concernant l'étude de la biodiversité sonore, technologique et culturelle. Ainsi, des événements sont régulièrement proposés pour une valorisation du projet auprès du public : promenades, conférences... Un échantillon des enregistrements réalisés l'an passé est disponible sur le site d'Ecoacoustic Research Project, qui recense les projets impliquant le MNHN.

#### Pour en savoir plus :

[www.ear.cnrs.fr / current projects / dB@Risoux](http://www.ear.cnrs.fr/current_projects/db@Risoux)



GRAND ANGLÈS

# Ça bouge dans les centres-bourgs

Essentielles au développement des territoires ruraux, les petites villes souffrent. Le gouvernement s'est saisi du sujet et a mandaté l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour déployer un programme de revitalisation. Un appui auquel les Parcs contribueront largement. Et pour cause, leur expérience compte.

**3** raisons de lire ce dossier

1

**COMPRENDRE**  
le plan de revitalisation du gouvernement

2

**DÉCOUVRIR**  
les initiatives menées de longue date par les Parcs

3

**REDEVENIR OPTIMISTE**  
grâce à des chantiers bien engagés



# URBANISME Il faut sauver les centres-bourgs des petites villes

**Le gouvernement a décidé d'un plan de revitalisation des petites villes rurales. Les Parcs en seront parties prenantes car ils mènent la réflexion et agissent sur le sujet depuis plusieurs années déjà. Mais c'est un travail de longue haleine qui ne fait que commencer. Récits de quelques chantiers qui invitent à l'optimisme.**

Un centre-ville désert, des boutiques fermées, des maisons à l'abandon et, plus loin, en plein champ, un centre commercial au milieu d'un immense parking. Beaucoup de bourgs ruraux français ressemblent à cette caricature; et c'est une situation souvent ressentie comme une fatalité par les habitants. La vision qu'ils ont de leur cadre de vie est ainsi dégradée, la vision qu'ils ont de leur vie en général aussi, éventuellement. C'est « la France moche » et ses zones commerciales qui anéantissent la convivialité villageoise.

Ces petites villes ne méritent pas d'être ainsi menacées. Elles sont structurantes malgré tout, possèdent un patrimoine architectural souvent précieux, concentrent les quelques services publics qui demeurent.

## DES MOYENS POUR DYNAMISER

Le gouvernement a chargé l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), née en janvier 2020, de déployer un programme d'appui méthodologique et financier, coconstruit avec les collectivités pour aider à la revitalisation des « petites centralités », essentielles au dynamisme et au développement des territoires ruraux. Le problème est identifié depuis longtemps, mais les petites collectivités rurales ont peu de moyens permettant de traiter tous les problèmes urbanistiques, architecturaux et commerciaux de front. Il y avait donc urgence à ce que l'État se saisisse concrètement du sujet. Parce qu'elle possède une solide expertise en la matière, la Fédération des Parcs naturels régionaux sera partie prenante de l'initiative. Elle participe au comité de pilotage du programme d'aide, en s'appuyant particulièrement sur son expérience méthodologique.



Imagination et créativité sont au cœur du PMU (Pari des mutations urbaines) en Monts d'Ardèche.

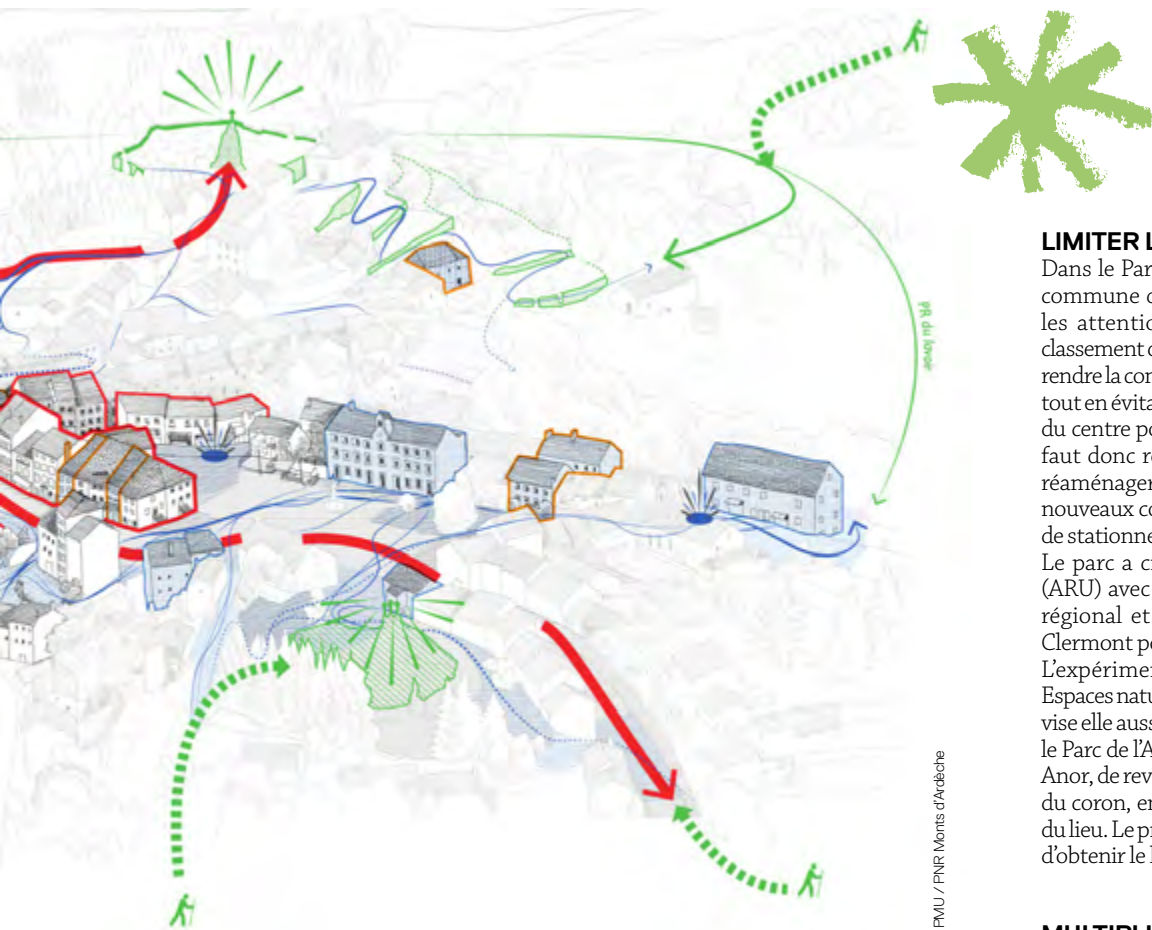
Car les Parcs ont cette particularité de travailler sur toutes les dimensions de la vie locale, en lien étroit, toujours, avec les habitants. On a pu dire qu'ils sont ainsi une véritable université populaire du cadre de vie. Pour preuve, ces quelques exemples d'initiatives prises par des Parcs pour leurs centres-bourgs, qui montrent qu'en mobilisant la population, on peut renverser la tendance, opposer du dynamisme et un renouveau au déclin ambiant.

Nous n'en sommes qu'au début du travail. Les résultats ne sont pas encore spectaculaires partout. Mais voici quelques belles histoires revigorantes d'élus et d'habitants de villages qui ne renoncent pas.

## PROVOQUER LE COLLECTIF

Germaine, 550 habitants, une des communes fondatrices du Parc de la Montagne de Reims, occupe une clairière isolée. En 2015, le seul commerce restant est une boulangerie et elle fait faillite. Le maire, soucieux de faire vivre le village et de maintenir le lien social, propose une réunion à la population. Cinquante personnes participent à un brainstorming collectif. Au lieu de proposer uniquement un dépôt de pain, ce qui était l'idée initiale, d'autres idées fusent. En plus du pain, ils réfléchissent à de la





© PMU / PNR Monts d'Ardèche

vente directe de produits locaux; 150 villageois finissent par créer une association, « Le cerf à 3 pattes », pour gérer une boulangerie le week-end, puis ouvrent un bistrot et une épicerie multiservices. Pour faire vivre le lieu, ils organisent aussi des événements culturels qui attirent des gens extérieurs au village. Ils organisent maintenant des randonnées nocturnes. Et l'association a comme projet de se transformer en Scop. Une vraie réussite collective qu'il suffisait de provoquer. Saint-Agrève, dans le Parc des Monts d'Ardèche, a vu ses commerces fermer progressivement et le taux de vacance des logements dans le centre-bourg augmenter dangereusement. Là encore, pour favoriser la reconquête de la rue, les élus ont engagé une démarche participative en accueillant cinq semaines en résidence le Pari des mutations urbaines, un collectif d'architectes, d'urbanistes et de sociologues. Ce PMU d'un genre nouveau s'est imprégné de l'ambiance du bourg. Il a réalisé avec la population une exposition de collages sur des vitrines et des annonces décalées sur les bâtiments à vendre. Ainsi les habitants ont-ils commencé à expliciter leurs impressions, à les comprendre, à prendre du recul. Une première étape de réappropriation symbolique de l'espace public pour mieux agir ensuite sur la réalité.

### PARTICIPATION TOUJOURS

Participative aussi a été l'invitation adressée à la population par le Parc des Vosges du Nord pour qu'un dialogue s'instaure avec un architecte en résidence pendant six mois dans la commune de Sarre-Union. Environ 200 habitants ont suivi des conférences, visité des immeubles abandonnés pour déterminer ensemble leur usage futur, donnant ainsi des perspectives au projet d'aménagement que la commune commence maintenant à conduire. Grâce à un dispositif de la région Grand-Est, avant même l'annonce du plan national, le Parc de Lorraine et ses partenaires ont travaillé sur l'attractivité des centres-bourgs. Sur le territoire du Parc, les deux communes Pagny-sur-Moselle et Dieulouard, situées dans l'aire d'influence de Nancy et Metz, ont été choisies pour élaborer un plan guide de revitalisation de leurs centres. Après un diagnostic réalisé par l'agence d'urbanisme de l'agglomération nancéenne, le Parc et les autres acteurs associés à cette démarche collaborative vont les accompagner pour sensibiliser les habitants, requalifier le bâti ancien, imaginer des produits et une signalétique touristique, mettre en valeur les espaces naturels et les cours d'eau...

### LIMITER L'ÉTALEMENT URBAIN

Dans le Parc des Volcans d'Auvergne, c'est la commune de Volvic qui fait l'objet de toutes les attentions. Car il faut s'appuyer sur le classement du site des volcans par l'Unesco pour rendre la commune attractive pour les touristes, tout en évitant de nouvelles constructions hors du centre pour ne pas perdre le classement ! Il faut donc requalifier des bâtiments vacants, réaménager des espaces publics, accueillir de nouveaux commerces et trouver des solutions de stationnement dans le bourg et à proximité. Le parc a créé un Atelier rural d'urbanisme (ARU) avec le CAUE, l'Établissement foncier régional et le service urbanisme du Grand Clermont pour travailler la question. L'expérimentation « Renouer », menée par Espaces naturels régionaux en Hauts-de-France, vise elle aussi à limiter l'étalement urbain. Dans le Parc de l'Avesnois par exemple, il s'agissait, à Anor, de revaloriser l'image du patrimoine bâti, du coron, en lien avec la mémoire industrielle du lieu. Le projet dit de la Verrerie Blanche vient d'obtenir le label ÉcoQuartier.

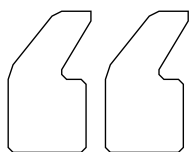
### MULTIPLIER LES INITIATIVES

Le Parc du Luberon ne néglige rien et agit globalement et sur tous les bourgs à la fois. Il soutient un réseau de bistrot de pays (chaque établissement étant le lieu de promotion des produits locaux et le café de village multi-services de proximité), aide les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement à l'occasion du conseil en architecture proposé dans chaque mairie du territoire, porte une attention particulière à la requalification paysagère de lieux délaissés, friches, etc. Il protège les paysages urbains grâce à une charte signalétique dont il a été le précurseur dans les Parcs. Il travaille enfin à améliorer le traitement du végétal dans les villes et les villages et protège les espaces agricoles, y compris en ville. Sur le plan européen, des ambitions sont affichées par Espaces naturels régionaux, au titre d'un programme Interreg nommé « Partons 2.0 », entre les territoires de la région Hauts-de-France et la Province de Flandre Occidentale (Belgique). L'idée : échanger sur la question de la participation citoyenne comme méthode facilitant l'innovation dans de nouveaux services aux habitants. Près de 30 projets ont émergé dont six dans trois Parcs des Hauts-de-France (Avesnois, Caps et Marais d'Opale et Scarpe-Escaut). Le plan gouvernemental devrait permettre de multiplier les initiatives de ce genre, dans les Parcs et ailleurs. ■



© DR

**Gilbert Chabaud,**  
maire de Saint-Pierre-de-Frugie,  
dans le Périgord-Limousin.

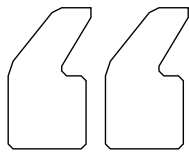


*Saint-Pierre-de-Frugie est un joli village, avec des bâtiments traditionnels dont certains étaient à l'abandon, comme partout. Nous avons entrepris de rendre notre village plus attractif en travaillant sur le petit patrimoine et la gestion écologique de la commune. Nous avons rouvert le restaurant, une boutique de produits bio en circuit court, un gîte de groupe. Devant l'impossibilité de rouvrir l'école publique, nous avons accueilli une école Montessori. Plusieurs émissions de télévision se sont intéressées à nos actions : « Des Racines et des Ailes », puis d'autres, anglaises et hollandaises. Beaucoup de personnes intéressées par notre démarche ont alors envisagé de s'installer chez nous. Cela a donné un formidable coup d'accélérateur au village. Ainsi, on a accueilli une ostéopathe, une kiné (méthode Mézières), et on espère bientôt un médecin généraliste phytothérapeute ! Une savonnerie est en projet, une école de musique, un forgeron... Trois maraîchers alimentent la boutique, le restaurant et un réseau d'AMAP. Les circuits-courts ont pris toute leur place dans le village et aux alentours. Ce qui se passe chez nous est formidable. Nous sommes passé de 360 habitants, il y a dix ans, à 450 aujourd'hui. Autrefois les gens quittaient la commune pour aller travailler. Désormais, ce sont des gens motivés et convaincus qui privilégient leur cadre de vie et créent leur propre emploi où ils se plaisent. Ça change tout ! »*



© DR

**Jean de Béthune,**  
député provincial de la Flandre  
occidentale belge.



*La grande distribution produit les mêmes effets chez nous qu'en France ; les petites villes rurales belges subissent donc la même dévitalisation que les françaises. Nous acceptons désormais moins facilement les permis de construire des commerces hors des centres villes. Avec les Parcs des Hauts-de-France, nous menons des actions transfrontalières depuis plus de 30 ans, en particulier avec notre région du Westhoek, très rurale et de grande qualité environnementale. Dans le cadre du programme européen « Partons 2.0 », consacré à l'innovation de services en milieu rural, nous nous sommes regroupés pour réaliser des expertises techniques communes, et échanger sur les méthodes et outils facilitant l'émergence de projets, notamment avec les habitants. Nous explorons ensemble le sujet des espaces publics en fonction des services à la population. Ce projet forme une belle opportunité pour échanger sur nos expériences respectives. L'objectif étant de rendre les frontières plus perméables pour mieux traiter des problématiques d'aménagement du territoire qui nous sont communes. »*







© Hugues-Marie Dubois/ANCT



**Yves Le Breton**,  
directeur général de l'Agence nationale  
de cohésion des territoires

*Qu'est-ce qui a conduit le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales à lancer un programme gouvernemental de revitalisation des petites villes ?*

*Ce programme, annoncé par le Premier ministre le 19 septembre dernier, consiste à apporter une aide aux villes*

*de moins de 20 000 habitants, qui maillent notre territoire et exercent des fonctions de centralité. Potentiellement, un millier de petites villes seront concernées. Ce plan se veut d'abord une initiative partenariale, favorable au principe de coconstruction. C'est à ce titre que les Parcs sont associés à sa conception, de même que la Banque des territoires, l'Anah ou encore le Cerema. Nous n'allons pas faire table rase de ce qui existe, mais bien chercher à renforcer les démarches régionales et départementales déjà engagées pour nous inscrire en complémentarité. Le programme sera également une démonstration concrète du principe de différenciation, puisque c'est selon des indicateurs locaux que les villes à accompagner seront identifiées. De même, l'offre de services que nous travaillons avec nos partenaires sera enrichie par les forces vives des territoires.*

*Concrètement, comment cela va-t-il se déployer ?*

*Il s'agit d'abord d'apporter des moyens en ingénierie de projet : cofinancement de postes de chef de projet, assistance au management de projet, cofinancement d'études pré-opérationnelles ou thématiques... Ces soutiens permettront un financement plus opérant des projets par la Banque des territoires, l'Anah et des crédits de l'État. Nous animerons également les communautés propices au succès via une mise en réseau, une offre de formation, etc. Le programme a vocation à accompagner les collectivités pendant cinq années, à l'image de ce que nous avons mis en place avec Action Cœur de Ville. C'est le temps nécessaire pour enclencher des dynamiques et mettre en œuvre localement les projets.*

*Pourquoi avez-vous proposé aux Parcs de participer à la gouvernance ?*

*Les thématiques du programme sont des enjeux importants pour les Parcs : habitat, ressources culturelles, patrimoine, environnement, participation des habitants, mobilité, santé... De par leur expérience quotidienne des territoires et aux côtés de nos autres partenaires, les Parcs sauront apporter un regard pertinent sur les modalités de déploiement du programme. Ils pourront, par exemple, donner davantage d'envergure aux ateliers « hors les murs » (cf. p. 19).*



© Monts d'Arèche



## Éric de Kermel

« Ceux qui s'engagent dans des alternatives pour changer ce monde vont beaucoup mieux que ceux qui ne font rien »

Directeur de la rédaction de *Terre sauvage* et de plusieurs magazines de territoires, Éric de Kermel a imaginé le concours « Innover à la campagne, j'entreprends là où j'ai envie de vivre », en collaboration avec la Fédération des Parcs. Brève autobiographie d'un parcours militant.

**Vous venez de publier un *Abécédaire de l'écologie joyeuse*. Pourquoi ?**

**Éric de Kermel :** Cela vient de loin dans mon parcours. À côté de mes activités journalistiques, j'ai écrit trois livres : *La Librairie de la place aux Herbes* (Byrolles), traduit en huit langues, un best-seller, qui se passe à Uzès, où j'habite ; puis *Mon cœur contre la terre*, un récit sur l'écologie. Et je viens de publier chez Bayard un *Abécédaire*

*de l'écologie joyeuse*, parce que l'actualité de l'écologie est inquiétante aujourd'hui, mais qu'il n'y a pire position que celle qui consiste à regarder ces nouvelles avec effroi et à subir la situation telle qu'elle est. Je raconte que chacun est invité à s'engager, à chercher de nouvelles formes de fonctionnement social, culturel ou économique. Dans cet *Abécédaire*, je fais le tour des grands sujets écologiques au sens large sur le lien à soi, aux autres et à la nature, et je fais des propositions pour agir positivement avec, pour



finir, une bibliographie et une liste des associations et des ONG dans lesquelles on peut s'engager. J'y défends cette idée que ceux qui s'engagent dans des alternatives pour changer ce monde vont beaucoup mieux que ceux qui ne font rien. Ils retrouvent du sens à leur vie et, sans essayer de tenir des vieux murs qui s'écroulent, ils inventent un monde nouveau.

### D'où vous est venue l'idée du prix « Innover à la campagne » ?

**E. K. :** Ce prix est né de ma rencontre avec Guillaume de Rouville. Il dirigeait un incubateur d'entreprises à Uzès, Better Life Factory, avec pour slogan « J'entrepris là où j'ai envie de vivre ». Quand j'ai découvert ce slogan, j'ai tout de suite demandé à le rencontrer pour lui proposer de créer un prix qui porterait ce nom, parce que les médias nationaux aujourd'hui ne savent pas qu'il y a des entrepreneurs innovants en milieu rural. Ces hommes et ces femmes font le choix d'une certaine qualité de vie, dans des territoires qui, notamment grâce au numérique, ne sont plus coupés du monde. J'en ai parlé à la Fédération des Parcs naturels régionaux, qui a immédiatement été partante parce que cette préoccupation est au cœur du projet des parcs. Autre acteur majeur, Philippe Bertrand de l'émission de France Inter « Carnets de campagne », qui m'a dit : « C'est ce que je raconte tous les jours dans mon émission, et donc je serai à vos côtés pour annoncer la création de ce prix ». Nous ont rejoint ensuite le magazine *Capital* et, chez Bayard, le quotidien *La Croix*, ainsi que *Le Pèlerin*, premier hebdomadaire français en milieu rural. La première édition du prix, en 2018, a été un vrai succès. Nous avons été bluffés par la qualité des récits des entrepreneurs.

### Comment cela se passe ?

**E. K. :** Chaque année, dix nominés présentent leur entreprise devant un jury de personnalités prestigieuses comme Louis Schweitzer, l'ancien président de Renault, pour Initiatives France ; Serge Papin, l'ancien président de Système U ; François Lemarchand, fondateur de Nature et Découvertes ; Bernard Chevillat, fondateur de Melvita, la première entreprise de cosmétiques bio en France, qui s'est d'ailleurs créée en Ardèche. Et il y a aussi un prix spécifique aux Parcs naturels régionaux.

### Qu'ont-elles d'innovant, ces entreprises que vous distinguez ?

**E. K. :** Les lauréats sont tous entrepreneurs dans un milieu réellement rural, loin d'une gare TGV ou d'une grande métropole, et le milieu lui-même dans lequel ils s'installent favorise l'innovation. Les derniers lauréats sont des charpentiers pyrénéens qui ont inventé un robot portatif pour la fabrication des charpentes. L'an dernier, la gagnante avait créé une marque de chaussures sur mesure que l'on commande par smartphone et qui les fabrique dans le Périgord avec les savoir-faire locaux. Ce sont des histoires extraordinaires. Ces acteurs sont également sensibles à la responsabilité sociétale de leur entreprise, sur le plan social et environnemental en particulier.

### Est-ce donc plus difficile de créer une entreprise en milieu rural qu'en ville ? Une start-up qui s'installe à la Défense, elle innove aussi !

**E. K. :** Justement, ce prix permet de dire que l'innovation n'est pas l'apanage des grandes villes. Les médias nationaux ne parlent que de la start-up qui s'installe à la Défense, comme vous dites. Notre objectif à nous, c'est de dire aux entrepreneurs : « Vous n'êtes pas obligés de vivre en ville dans des conditions stressantes pour vous et votre famille avec des problèmes de transport, de logement, etc. Vous pouvez faire le choix d'être entrepreneurs et d'avoir une qualité de vie propre au milieu rural. Et vous verrez que ce n'est pas si compliqué. On trouve au contraire à la campagne des ressources, des réseaux, des solidarités, que l'on ne trouve pas en ville. »

### Pourquoi un prix spécial Parcs naturels régionaux ?

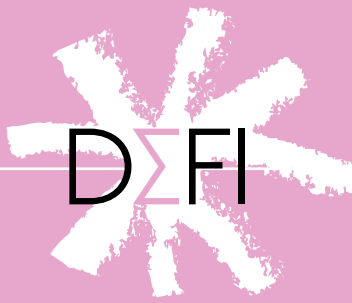
**E. K. :** Il permet à la Fédération des Parcs d'avoir son propre jury, et le lauréat, comme les Parcs en général, profitent ainsi d'une mise en avant médiatique. Le lauréat témoigne du fait que les Parcs sont eux-mêmes dans une dynamique d'innovation et que ce sont des territoires qui savent accompagner les entreprises qui se créent. Pour la deuxième édition, en 2019, nous avons aussi créé un prix spécial dédié aux tiers lieux grâce à Jean-Sébastien Decaux et à son fonds de dotation « Terre et Fils » qui accorde une bourse de 5 000 euros aux tiers lieux en création. ■

## BIO EXPRESS

### Éric de Kermel

Journaliste engagé pour l'écologie depuis toujours, il a aujourd'hui 56 ans et dirige la rédaction de la revue *Terre sauvage*, très beau magazine naturaliste mensuel de plus de 100 pages. Il a été, avec Nicolas Hulot au moment de la COP 21, à l'origine de la création du Sommet des consciences, réunissant des responsables de différentes religions et philosophies, au CESE. En plus de *Terre sauvage*, il s'occupe d'*Alpes magazine*, *Pyrénées magazine*, *Bretagne magazine*, etc. Il a donc une relation étroite avec les territoires et est un fin connaisseur des Parcs naturels régionaux. Il vit lui-même du côté d'Uzès, dans les Garrigues, et y participe à l'association de préfiguration d'un futur PNR.





# Les Parcs au secours des insectes pollinisateurs

Clés de voûte de nos écosystèmes, les insectes pollinisateurs voient leurs populations s'écrouler. En cause : les activités humaines. Pour faire face à ce déclin majeur, les Parcs agissent et sensibilisent le plus grand nombre à cet enjeu environnemental de premier plan.

**L**e butinage des abeilles, c'est une question de reproduction pour les plantes à fleurs ! En effet, 90 % des espèces mondiales d'angiospermes dépendraient des animaux pour transporter leurs grains de pollen d'une plante à une autre, afin de se reproduire. C'est la pollinisation. Si elle est rendue possible par le vent, l'eau, des oiseaux (colibris...) ou quelques mammifères (chauve-souris, musaraignes, etc.) notamment outre-mer, les insectes en restent pourtant les acteurs principaux, avec l'abeille mellifère comme symbole. De nombreux insectes sauvages sont aussi vecteurs de pollen, parmi lesquels des guêpes, des bourdons, des mouches, des papillons ou encore des coléoptères. Ce sont aujourd'hui tout autant d'espèces menacées. Selon l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), le taux de mortalité hivernal des colonies françaises d'abeilles dans les ruches aurait même atteint 30 % ces dernières années. Un constat en lien avec l'augmentation des stress environnementaux (pesticides, régression du bocage, urbanisation...) subis par les insectes



© Carole Favre-Bonvin

— PARC DU MASSIF DES BAUGES

## Des actions florissantes

Mise en place de prairies fleuries, fondation d'une miellerie collective, création d'une station de fécondation pour la préservation de l'abeille noire locale... le Parc du Massif des Bauges, un territoire à la biodiversité floristique exceptionnelle, est exemplaire dans la préservation des insectes pollinisateurs domestiques. De par sa diversité de paysages, d'altitudes et d'écosystèmes, le Parc concilie le volet économique de l'apiculture avec la préservation de son patrimoine en faisant travailler apiculteurs et agriculteurs main dans la main. Prochain objectif ? Intégrer la problématique des insectes pollinisateurs sauvages dans la prochaine charte du Parc pour les quinze ans à venir.

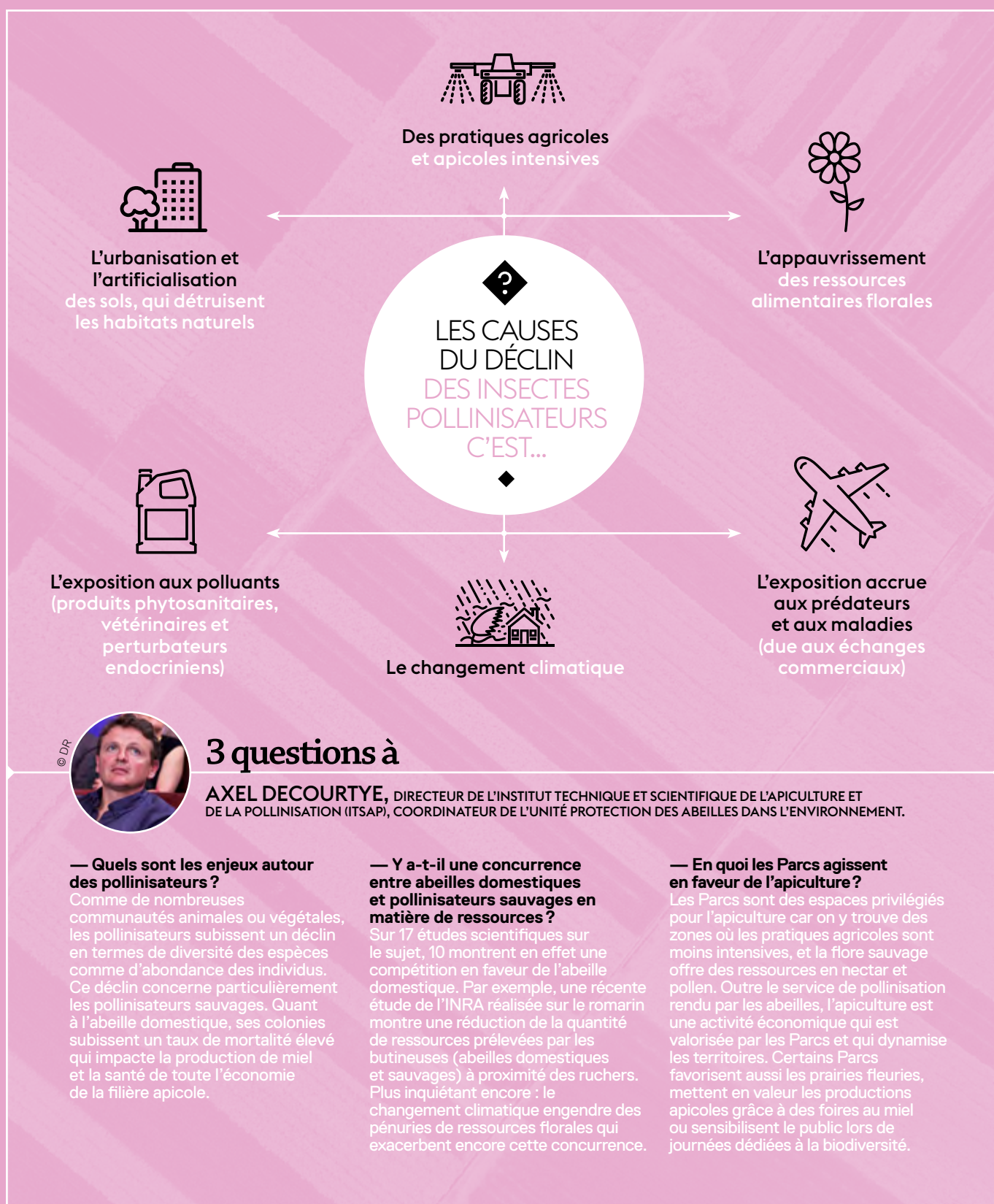
pollinisateurs. La disparition des pollinisateurs pourrait bien fragiliser notre équilibre alimentaire futur tout entier.

## LA MOBILISATION AU CŒUR DES 54 PARCS

Les Parcs agissent au quotidien sur les causes d'érosion de la biodiversité et sur le déclin des insectes pollinisateurs en particulier. Certains sont sources de connaissances par les études conduites sur les facteurs de pressions de ces espèces. Mais ce qui fait leur plus-value, c'est leur approche globale : ils embarquent avec eux les acteurs socio-économiques de leurs territoires (agriculteurs, élus, gestionnaires d'infrastructures linéaires, etc.) pour les faire progresser sur la prise en compte des pollinisateurs.

Et leurs actions ne s'arrêtent pas là ! Les Parcs sensibilisent et impliquent également leurs habitants, notamment via des programmes de sciences participatives (voir Défi #84) comme Spipoll, développé par exemple dans les Parcs des Caps et Marais d'Opale, des Causses du Quercy, de la Haute Vallée de Chevreuse, du Pilat, des Pyrénées catalanes et du Vercors ■





© DR

### 3 questions à

**AXEL DECOURTYE**, DIRECTEUR DE L'INSTITUT TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE DE L'APICULTURE ET DE LA POLLINISATION (ITSAP), COORDINATEUR DE L'UNITÉ PROTECTION DES ABEILLES DANS L'ENVIRONNEMENT.

— **Quels sont les enjeux autour des pollinisateurs ?**

Comme de nombreuses communautés animales ou végétales, les pollinisateurs subissent un déclin en termes de diversité des espèces comme d'abondance des individus. Ce déclin concerne particulièrement les pollinisateurs sauvages. Quant à l'abeille domestique, ses colonies subissent un taux de mortalité élevé qui impacte la production de miel et la santé de toute l'économie de la filière apicole.

— **Y a-t-il une concurrence entre abeilles domestiques et pollinisateurs sauvages en matière de ressources ?**

Sur 17 études scientifiques sur le sujet, 10 montrent en effet une compétition en faveur de l'abeille domestique. Par exemple, une récente étude de l'INRA réalisée sur le romarin montre une réduction de la quantité de ressources prélevées par les butineuses (abeilles domestiques et sauvages) à proximité des ruchers. Plus inquiétant encore : le changement climatique engendre des pénuries de ressources florales qui exacerbent encore cette concurrence.

— **En quoi les Parcs agissent en faveur de l'apiculture ?**

Les Parcs sont des espaces privilégiés pour l'apiculture car on y trouve des zones où les pratiques agricoles sont moins intensives, et la flore sauvage offre des ressources en nectar et pollen. Outre le service de pollinisation rendu par les abeilles, l'apiculture est une activité économique qui est valorisée par les Parcs et qui dynamise les territoires. Certains Parcs favorisent aussi les prairies fleuries, mettent en valeur les productions apicoles grâce à des foires au miel ou sensibilisent le public lors de journées dédiées à la biodiversité.

## ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

# Mobilisés pour la biodiversité locale

### 1 Pourquoi lutter contre les espèces exotiques envahissantes (EEE) ?

*L'implantation et la propagation des EEE peuvent menacer les écosystèmes et les espèces autochtones. Érosion de la biodiversité, réduction des rendements agricoles, importation d'agents pathogènes... les EEE ont des conséquences écologiques, économiques ou sanitaires dans le monde entier. Par exemple en France, l'ambroisie à feuilles d'armoise provoque des problèmes d'allergies, le frelon asiatique s'attaque aux abeilles et la jussie concurrence la flore aquatique locale.*

### 2 Éradication ou contrôle ?

*Tout dépend du niveau d'implantation des populations sur le territoire concerné. Si la population est localisée, l'éradication peut s'avérer possible : à terme, plus aucun individu n'est alors visible. En revanche, si la population est largement répandue, l'éradication est beaucoup plus compliquée mais le contrôle reste envisageable. Utile, il consiste à faire en sorte que les populations de l'espèce restent de petite taille, et que leurs impacts soient réduits. Il s'avère cependant souvent coûteux. Aussi, la prévention de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes sur les territoires reste le moyen à privilégier.*

### 3 Que faire des EEE une fois prélevées ?

*La mise à mort puis l'équarrissage de la faune exotique envahissante sont obligatoires et doivent être réalisés par des agents habilités. Pour les plantes exotiques envahissantes, la vigilance s'impose car, via les graines ou par bouturage, elles peuvent conserver leurs aptitudes à se reproduire. Par dérogation, quelques rares EEE font l'objet d'une valorisation économique (pâté de ragondin...).*



© Bénédicte Govaert

## La stratégie nationale relative aux EEE



### Depuis quand ?

Signée en mars 2017, elle vient en appui d'un règlement européen de 2014 et de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages de 2016. Sont interdits la détention, le transport, l'utilisation, la commercialisation, le lâcher et l'importation de 66 espèces exotiques

envahissantes (au 1<sup>er</sup> janvier 2020).

### Quelle volonté ?

Structurer l'action collective au niveau de la connaissance, la sensibilisation du public, la réglementation, la gouvernance, la prévention, la gestion des animaux et plantes envahissants et la restauration des milieux naturels après invasion.

### Comment ?

Elle se base sur des actions mises en place par des acteurs nationaux et locaux et est animée par un comité de pilotage dont la Fédération des Parcs est membre.

### En savoir plus :

Ressources didactiques, retours d'expériences de territoires : [especes-exotiques-envahissantes.fr](http://especes-exotiques-envahissantes.fr)



# Accueillir des ateliers « hors les murs »



© Bénédicte Govaert

## Depuis 2017

la Fédération développe des ateliers territoriaux d'étudiants dans les communes des Parcs, avec un appel à projets annuel. Elle aide les écoles à collaborer entre elles, accompagne les étudiants sur le terrain et octroie une bourse à chaque atelier. Une occasion pour les élus de porter un regard original, voire décoiffant sur sa propre commune.

### Revitaliser une commune et son bassin de vie

Les ateliers hors les murs permettent d'accompagner des communes rurales dans un travail technique de recherche en architecture, en urbanisme, en sociologie, en économie. Chaque année, la Fédération lance un appel à projet pour organiser de tels ateliers auprès des écoles et des universités. Celles-ci constituent des équipes pluridisciplinaires d'étudiants pour s'immerger une semaine dans un village volontaire. Les étudiants élaborent un projet de revitalisation de la commune avec les acteurs locaux, les élus, les habitants et les professionnels.

### Une démarche pluridisciplinaire

Les équipes d'étudiants qui candidatent doivent

être de disciplines différentes et donc d'écoles ou d'établissements différents. Ils sont étudiants en architecture, en écologie, en paysage, en urbanisme, en agronomie, en sociologie, en économie, en développement local, en design... En sept jours, ils investissent les lieux, élaborent un diagnostic et fournissent au conseil municipal quelques esquisses d'orientation. La commune se charge d'accueillir les étudiants, le Parc fournissant un appui technique et financier. La Fédération des Parcs intervient tout au long du processus dans l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Elle apporte aussi une bourse de 1 000 euros par atelier choisi et soutenu par son comité de sélection.

### Deux exemples en Lorraine et dans le Haut-Languedoc

Dans le centre-bourg de Fénétrange, en Lorraine, les étudiants de l'atelier sont venus en renfort de l'ingénierie communale pour développer des stratégies de valorisation du patrimoine bâti et restaurer l'attractivité de la cité médiévale. Ce travail accompagne également le projet de requalification d'un ancien pensionnat en friche depuis plus de vingt ans en centre d'accueil pour autistes. L'impact de ce projet est très fort pour la commune qui devra intégrer ces évolutions urbaines et accueillir du personnel pour l'établissement, donc des habitants nouveaux. À Labruguière, dans le Parc du Haut-Languedoc, l'équipe était composée d'étudiants urbanistes, écologues et architectes qui ont travaillé sur l'habitat ancien dégradé. À travers l'élaboration de plans et de maquettes numériques, ils ont réfléchi à la façon de le restaurer. Ils reviendront bientôt avec des Compagnons du devoir. Depuis 2017, la Fédération a ainsi soutenu quinze ateliers « hors les murs ».



© E. Rondeau / whitefoxpictures



**Portrait d'une rivière sauvage, la Haute-Dronne**, ouvrage collectif, en collaboration avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin, Éditions Sud-Ouest 2019, 20 euros.

La rivière joyau a obtenu le rare label « Site rivières sauvages ».

## Périgord-Limousin — Le beau pays de la Haute-Dronne

**Cette rivière naît en Haute-Vienne et se jette dans la Dordogne via l'Isle. À l'amont, sa partie sauvage est magnifique, riche d'espèces rares et des traces précieuses de son passé historique. Le Parc a collaboré à l'édition d'un livre qui donne très envie d'y aller !**

Les trente premiers kilomètres de la Dronne, en Haute-Vienne puis en Dordogne, sont sauvages comme un torrent, sur un lit de pierres granitiques, bordés de forêts sombres de hêtres, de chênes et de châtaigniers. Une rivière joyau qui a obtenu le rare label « Site rivières sauvages ». On y pêche des écrevisses, des truites, on y rencontre quelques loutres et même une moule d'eau douce, la moule perlière : une espèce protégée, qui exige une eau de grande qualité. Elle la filtre pour se nourrir et, pour se protéger d'un grain de sable, il lui arrive d'en faire une perle de nacre ! D'où son nom. Pour qu'elle prospère, le Parc a installé une micro-ferme d'élevage dans la cour d'une ancienne école où les jeunes « mulettes » passent leurs quatre premières années enfouies sans risque dans du sédiment stable. Un peu plus loin en aval, on trouve les restes d'une ancienne usine d'embouteillage d'eau minérale, les ruines d'un moulin qui, au Moyen Âge, faisait tourner une forge à haut-fourneau.



© E. Rondeau / whitefoxpictures

### DES TRACES, DE L'ÂGE DE FER JUSQU'AU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE

À Bussière-Galant, la légende dit que la Roche qui pleure, gros bloc de granit d'où s'échappe de l'eau, était hantée par des âmes damnées. Puis, on découvre les restes de mines d'or datant de l'âge de fer et des traces de l'activité de ceux qui, en forêt, fabriquaient le charbon de bois pour les fours des tuileries et des forges alentour. À Bussière encore, on peut visiter une scierie qui fabrique des piquets et des clôtures, puis, partout, des petites sources qui guérissent, paraît-il, la goutte notamment... Enfin, à l'arrivée dans le Périgord, le Dournajou rejoint la Dronne, qui calme ses « bouillons » pour refléter l'image du château médiéval de Montbrun. D'un ancien barrage, on passe au moulin de Grandcoing, qui utilise encore l'énergie hydroélectrique pour faire de la farine.

Ce livre est destiné à tous ceux qui souhaitent venir à la découverte d'une rivière et des paysages traversés, de ces chemins et des activités qui la font si singulière. Ça donne envie, non ? ■



Une des pierres du chemin-livre.



© C. Pélapat / biljira.com

Dix mille personnes empruntent chaque année la via Podiensis (ou « voie du Puy »), l'un des quatre chemins en France pour se rendre à Saint-Jacques-de-Compostelle, dans le nord-ouest de l'Espagne. Balisée en chemin de grande randonnée GR65, cette voie passe, côté français, à travers les paysages grandioses de l'Aubrac, du Quercy ou du Béarn. Pour renforcer l'attractivité du chemin qui le traverse de part en part, le Parc des Causses du Quercy a initié deux projets artistiques.

### SUPER-CAYROU

Sur la commune de Gréalou, avec l'association culturelle Derrière le hublot, le Parc a proposé d'édifier un bivouac à proximité du GR65 sur un site panoramique

ouvert à 360 degrés. Mais pas n'importe quel bivouac ! Une « œuvre d'art-refuge » en pierre sèche, conçue par le collectif d'architectes « Encore heureux » et réalisée par Vincent Caussanel, artisan local spécialisé dans la pierre sèche et bénéficiaire de la marque Valeurs Parc. « Super-Cayrou » a été baptisé en référence aux amas de pierres autrefois constitués par les paysans qui épierraient leurs champs. Il se compose de deux abris en lauze, pouvant accueillir chacun deux personnes, reliés par une terrasse permettant à huit autres de bivouaquer sous les étoiles. De jour, la vue est imprenable sur les Causses du Quercy et les silhouettes volcaniques du Cantal. De nuit, c'est le « triangle noir du Quercy », l'un des ciels les moins pollués de France, qui s'offre à vous. Pensé comme une halte pour les marcheurs et un lieu ouvert aux habitants, Super-Cayrou sera inauguré avant l'été. Une seconde œuvre d'art-refuge est prévue pour 2021 sur un second tronçon du chemin inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.

## Causses du Quercy — Surprises sur le chemin de Compostelle

Le Parc des Causses du Quercy, traversé par le célèbre sentier de randonnée, a invité des artistes pour créer deux œuvres des plus singulières. Immersion.

### LE CHEMIN-LIVRE

Et ce n'est pas tout. Troubs et Edmond Baudoin, auteurs de bandes dessinées, ont été invités en résidence par le Parc pour capter les ambiances du chemin de Saint-Jacques et y porter leur regard sensible. Tous deux sont allés à la rencontre des marcheurs et des habitants du Quercy pour imaginer des petites histoires qu'ils ont ensuite peintes sur une trentaine de pierres insérées dans les murets qui bordent le chemin, composant des petites BD « à ciel ouvert » entre Gréalou et Cajarc, et de Bach à Laburgade. Avec ce projet, Troubs et Baudoin ont en quelque sorte remis au goût du jour l'art rupestre mondialement réputé du Quercy. Il faut dire que les peintures de la grotte du Pech Merle, chef-d'œuvre de l'art préhistorique vieux de 29 000 ans, ne sont pas loin et que le Parc est labellisé Géoparc mondial UNESCO depuis 2017 : ici, le lien entre l'Homme et la pierre est une longue tradition ! Le chemin-livre sera inauguré le 24 mai lors de la semaine des Géoparcs. ■



© PNR Causses du Quercy

Petite BD « à ciel ouvert » en cours de réalisation.



Retrouvez plus d'actus sur [parcs-naturels-regionaux.fr](http://parcs-naturels-regionaux.fr) et suivez-nous sur Facebook et Twitter @FederationPNR

### #animation

Natura 2000 :  
3 réseaux,  
1 poste




Le réseau Natura 2000 est un des leviers de la politique européenne pour la préservation de la biodiversité. Les Conservatoires d'espaces naturels, les gestionnaires de réserves naturelles et les Parcs naturels régionaux sont engagés depuis longtemps dans la mise en œuvre de ce dispositif : 40 % des sites du réseau français sont ainsi animés par l'un d'entre eux. La démarche Natura 2000 repose sur l'animation des territoires : l'implication des élus et des acteurs est, en effet, essentielle pour

faire émerger des actions concrètes de gestion favorables à la biodiversité. Forts de ce constat, la FCEN, RNF et la FPNRF se sont associés en 2018 pour développer une initiative conjointe visant à renforcer et soutenir les réseaux d'acteurs impliqués dans Natura 2000. La création d'un poste dédié de coordination inter-réseaux, soutenu par le ministère de la Transition écologique et solidaire, et porté par la Fédération des Parcs, a pour objectif d'initier dès 2020 de premières actions concrètes d'animation.

### #RE2020

## Les matériaux biosourcés pour la transition

Les Parcs s'allient à un grand ensemble d'acteurs du secteur des matériaux de construction pour favoriser les matériaux biosourcés dans la future réglementation environnementale bâtiment (RE2020) et intégrer ainsi une dimension carbone, au-delà de l'efficacité thermique. Pour les Parcs, ces filières sont un vecteur de développement économique, une source d'emplois et d'innovation technique et favorisent une valorisation équilibrée des ressources naturelles. Fortement mobilisables sur le bâti ancien comme sur les constructions contemporaines, les matériaux biosourcés répondent à une demande de la société pour des produits durables, efficaces et cohérents avec les dimensions patrimoniale et environnementale des Parcs. En apportant leur soutien, les Parcs entendent permettre à chacun de pouvoir disposer d'un choix large de solutions répondant à ses attentes en matière technique, patrimoniale et environnementale.

 **Plus d'infos sur :**  
[www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/les-matériaux-biosourcés-une-chance-saisir-pour-la-réglementation](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/centre-de-ressources/document/les-matériaux-biosourcés-une-chance-saisir-pour-la-réglementation)

### #partenariats

GRTgaz et La Poste, fidèles partenaires

Au Salon des maires, à Paris, GRTgaz et la Fédération des Parcs ont signé une nouvelle convention, les engageant sur la transition énergétique, la biodiversité et l'éducation à l'environnement. Plus de dix ans que ce partenariat fructifie, tout comme celui avec le groupe La Poste, cette année en particulier sur les thèmes des Fabriques à projets, des tiers lieux, de la mobilité et du financement de la transition énergétique.



### #étude

Les bienfaits de la restauration collective

La restauration collective, levier stratégique pour le maintien de la qualité paysagère et la richesse biologique des territoires. Hypothèse ? Affirmation ? Découvrez-le dans l'étude réalisée l'an passé par Lætitia Giraud et publiée en janvier sur le site Internet de la Fédération des Parcs.

### #innovation

## Les Parcs confirment leur vocation d'accueil d'entreprises innovantes

La Fédération des Parcs s'est engagée pour la seconde fois dans l'opération « Innover à la campagne », aux côtés du Groupe Milan presse et de l'incubateur Better Life Factory, notamment pour un prix spécial Parcs. Deux élus, un membre du CORP et une directrice de Parc ont ainsi retenu 7 nominés puis un lauréat,

Amaltup (Parc Loire Anjou Touraine), récompensé au pont du Gard le 24 janvier pour son activité de conception et de commercialisation de produits innovants à base de lait de chèvre. Au total, sur 200 candidats, 42 entreprises implantées dans 26 Parcs couvrent les secteurs des services, des activités

artisanales, des exploitations agricoles, des entreprises touristiques et culturelles et des tiers lieux. Parmi les critères propres aux Parcs : l'ancrage territorial et le développement durable et solidaire. Retrouvez les nominés et tous les lauréats sur le site de la Fédération des Parcs et sur [innovalacampagne.fr](http://innovalacampagne.fr).



© Michel Theodon

### #inspiration

Le Vorarlberg, une terre inspirante pour les Parcs

C'est en septembre dernier que plus d'une cinquantaine de participants ont pu découvrir les multiples facettes de l'aménagement dans cette région d'Autriche qui concilie adaptation au changement climatique et économie locale. Le détail de ces expériences est à retrouver dans le dernier numéro de *Lien paysage*.



**SON PARCOURS**

**Janvier 1983**

Reprend l'exploitation et la production de la carotte de Tilques

**Mars 2008**

Élu maire de Tilques

**Mai 2014**

Réélu maire de Tilques

**Mai 2016**

Élu vice-président du Parc des Caps et Marais d'Opale

**Octobre 2019**

Élu président de la communauté d'agglomération de Saint-Omer



**SA PASSION**

*“Préserver le savoir-faire agricole local dans un des derniers marais maraîchers de France.”*

# Patrick Bédague

AGRICULTEUR, MAIRE DE SA COMMUNE, PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION, VICE-PRÉSIDENT DU PARC DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

**Comme son grand-père et son père, et avec son fils, Patrick Bédague produit une carotte qui porte le nom de son village. Ils produisent leurs propres semences et cette passion du local l'a naturellement conduit à prendre des responsabilités dans sa commune, son aggro et au sein du Parc.**

Cette carotte de Tilques, qui occupe Patrick Bédague chaque jour de sa vie, a une longue histoire. Son grand-père la cultivait, son père aussi, et son fils va prendre la suite. Ils laissent fleurir des carottes, récoltent des graines qu'ils sèment l'année suivante. Cette culture, très locale, a failli disparaître dans les années 1990. Patrick a redynamisé la production en 2003 et a essaimé sa passion auprès de collègues maraîchers. Sa surface de culture a doublé et il préside désormais l'association des producteurs de carottes de Tilques. Marquée Valeurs Parc depuis 1996, c'est une carotte de gros calibre, très colorée et un peu sucrée. En 2008, il se présente à la mairie de Tilques, 1 200 habitants. Avec succès, puisqu'il est élu puis réélu six ans plus tard. Évidemment, dès 2009, les élus du Parc lui avaient demandé de se joindre à eux. Il est vice-président du syndicat mixte depuis

2016. Enfin, le président de l'agglomération de Saint-Omer ayant dû démissionner pour prendre des responsabilités nationales, c'est naturellement Patrick Bédague qui fut pressenti en octobre dernier pour le remplacer à la présidence.

**SOUCIEUX DE TOUS LES PATRIMOINES**

Quand nous l'avons interrogé, un lundi matin, nous avons eu la curiosité de lui demander de nous détailler son agenda de la semaine. « *Ce n'est pas un agenda de ministre, tout de même, nous a-t-il répondu, mais ce matin je suis à mon bureau de l'agglo, ce midi, je passe en mairie et ce soir j'assiste à la fête des vœux au Parc. Demain, je passe la matinée avec mon fils qui reprend petit à petit la gestion de la ferme ; à midi, je passe à mon bureau à la commune ; l'après-midi, j'ai deux rendez-vous et le soir j'assiste aux vœux du maire de*

*la commune d'à côté. Mercredi, je suis à la ferme le matin, en réunion l'après-midi. Jeudi, je passe la matinée sur l'exploitation pour travailler au suivi des cultures, car nous faisons aussi des pommes de terre, des potirons, des poireaux... L'après-midi, j'ai un rendez-vous et le soir une réunion à la Maison de Santé du village voisin. Vendredi, j'ai une réunion du comité de suivi de la Mission Locale et le soir les vœux de l'intercommunalité. Samedi, il me semble que j'ai une réunion d'association. » Il n'a plus le temps de jouer au foot, mais s'octroie quelques moments de vraie détente, à la chasse, tout seul, en pleine nature, pour quelques lapins de garenne, de temps en temps.*

Dernière passion parmi tant d'autres : sa plus grande fierté, en tant qu'élu au Parc naturel, c'est d'avoir réussi quelques beaux projets de réhabilitation d'habitat traditionnel, d'avoir fait gagner le torchis contre le béton. ■



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA COHÉSION  
ET DES RELATIONS  
AVEC LES  
COLLECTIVITÉS  
TERRITORIALES

**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

Retrouvez-nous sur :  
[agence-cohesion-territoires.gouv.fr](http://agence-cohesion-territoires.gouv.fr)



# Un nouveau partenaire pour les collectivités locales



**Concrétiser**

les projets de territoire



**S'adapter**

au plus près des besoins



**Faire face**

aux nouveaux défis